



Lundi 29 juillet – 10h (Foire Agricole de Libramont - salle de conférence LEC 3)

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques en agriculture fait débat. Cette thématique a dépassé les frontières du monde agricole et est devenue un sujet de société. En témoignent les nombreux articles et débats sur le sujet ces dernières années. Il en résulte des questionnements légitimes de la part des citoyens et des incompréhensions des agriculteurs.

C'est pour favoriser le dialogue et la prise d'engagements volontaires entre agriculteurs et riverains qu'un ensemble d'organisations se sont groupées au sein d'un « Collectif Référentiel Phyto ». Ce collectif a défini un référentiel d'actions volontaires qui peuvent être prises, à l'échelle communale, par les différentes parties dans le cadre d'un dialogue entre agriculteurs et riverains sur la question des phytos.

Suite à un travail de plusieurs mois, 17 actions ont été définies en vue de limiter les risques liés aux produits phytopharmaceutiques. Ces actions proposent des mesures volontaires et rappellent les exigences légales ; elles devraient permettre de structurer la prise d'engagements volontaires dans un dialogue construit et apaisé plutôt que dans des débats souvent trop passionnés.

Le Collectif est également convaincu que des engagements concrets en la matière ne pourront être pris qu'à l'échelle locale où l'on peut discuter des situations concrètes vécues tant par les riverains que par les producteurs. Les engagements sont pris entre producteurs et riverains, sous l'impulsion et accompagnés par leur commune. C'est pourquoi le Collectif souhaite maintenant tester sa méthode sur quelques communes pilotes volontaires et lance un appel aux communes et agriculteurs intéressés par cette phase pilote.

Le « Collectif Référentiel Phyto » présentera sa démarche ainsi que son référentiel d'actions à la foire agricole de Libramont au LEC 3 de 10 à 11h le lundi 29 juillet¹. Cette invitation est destinée à la presse, aux communes ainsi qu'à tout acteur concerné par la question.

Inscription souhaitée : Quentin.legrand@collegedesproducteurs.be ou 0497/03 83 59

¹ Libramont Exhibition & Congress, Rue des Aubépines, 50 - 6800 LIBRAMONT: <http://www.libramont-exhibition.com/acces/>

MEMBRES DU COLLECTIF RÉFÉRENTIEL PHYTO



Bauernbund

Für eine starke Landwirtschaft
Route de Malmedy 63 - 4780 St. Vith
T: 080 41 00 60 - Info@bauernbund.be
www.bauernbund.be



PROTECT'eau

Pour une agriculture qui respecte l'eau
Avenue de Stassart 14-16, 5000 Namur
T: 081 72 89 92 - info@protecteau.be - www.protecteau.be



FUGEA

Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et agriculteurs

Vers une agriculture durable
Place de la Station 2b - 5000 Namur
T: 081 23 00 37 - info@fugea.be - www.fugea.be



L'Institut Eco-Conseil

Centre de formation aux métiers du conseil en environnement
Rue Nanon 98 - 5000 Namur
T: 081 390 680 - formation@eco-conseil.be - www.eco-conseil.be



Fédération Wallonne de l'Agriculture

Organisation professionnelle créée en 2001, par et pour, les agriculteurs, elle a pour but de défendre, représenter et informer les agriculteurs membres

47, Chaussée de Namur - 5030 Gembloux
T: 081 60 00 60 - fwa@fwa.be - www.fwa.be



L'Union des Villes et Communes de Wallonie

Association ayant pour objet d'aider les pouvoirs locaux à remplir leurs missions au service des citoyens, de les représenter et de défendre leur autonomie et leurs intérêts.

Rue de l'Etoile, 14- 5000 Namur
T: 081 24 06 11 - commune@uvcw.be - www.uvcw.be



Fédération Wallonne Horticole

La FWH a pour objectif de concourir au développement et à la coordination des entreprises du secteur horticole en Wallonie.

47, Chaussée de Namur - 5030 Gembloux
Tél : 081 62 73 10 - fwh@fwa.be



Le Collège des Producteurs

Le lien entre les producteurs, les pouvoirs publics et les acteurs des filières.

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 - 5000 Namur
T: 081 24 04 30 - info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.collegedesproducteurs.be



Le Centre wallon de Recherches Agronomiques

Rue de Liroux, 9 - 5030 Gembloux
T: 081 87 40 01 - communication@cra.wallonie.be
www.cra.wallonie.be



Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE – DGO 3).

Avenue Prince de Liège, 15 B - 5100 Namur
T: 1718 (n° vert) - dgarne@spw.wallonie.be



Comité régional PHYTO

La garantie d'une information objective sur les produits phytopharmaceutiques et leurs utilisations en Wallonie.

Croix du Sud 2, bte L7.05.03 - 1345 Louvain-la-Neuve
T: 010 47 37 54 - crphyto@uclouvain.be
www.crphyto.be